

VOUS ÊTES ELEVEUR

3

Bonnes raisons de vous engager dans la démarche label bas carbone

1

VOUS Y GAGNEZ TECHNIQUEMENT

La mise en œuvre de nouvelles pratiques vous permet de réduire vos émissions de gaz à effet de serre ou d'augmenter le stockage. Vous participez à la lutte contre le réchauffement climatique et améliorez vos résultats techniques

2

VOUS Y GAGNEZ ÉCONOMIQUEMENT

En réduisant l'empreinte carbone de vos activités agricoles, vous pouvez revendre des crédits carbone et générer ainsi une nouvelle source de revenus.

3

VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉ TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE

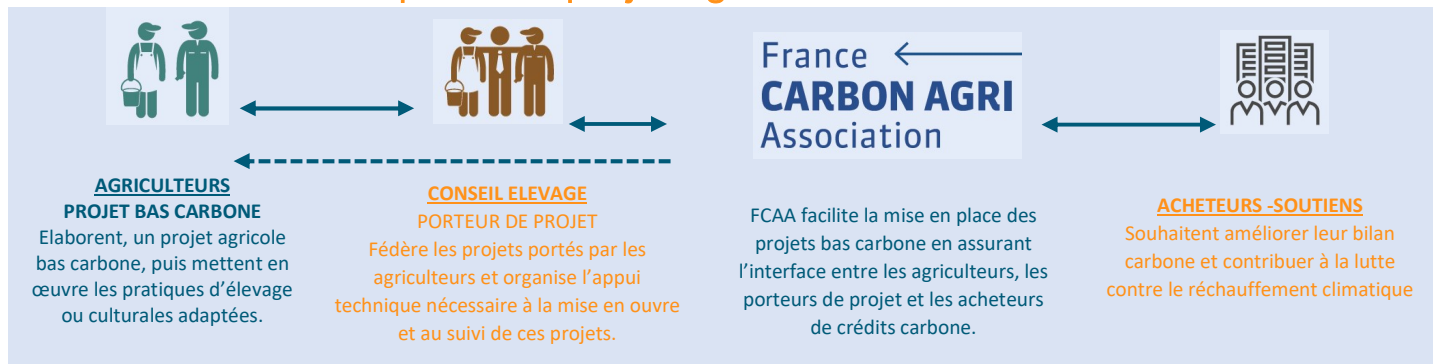
Les ECEL portent les projets des éleveurs auprès de France Carbon Agri Association. FCAA, reconnue par le Ministère de la Transition Écologique, crée le lien avec les entreprises qui veulent soutenir financièrement vos projets.

+ de 12 000 éleveurs déjà engagés

A minima 30 € de rémunération par tonne de CO2 évitée.

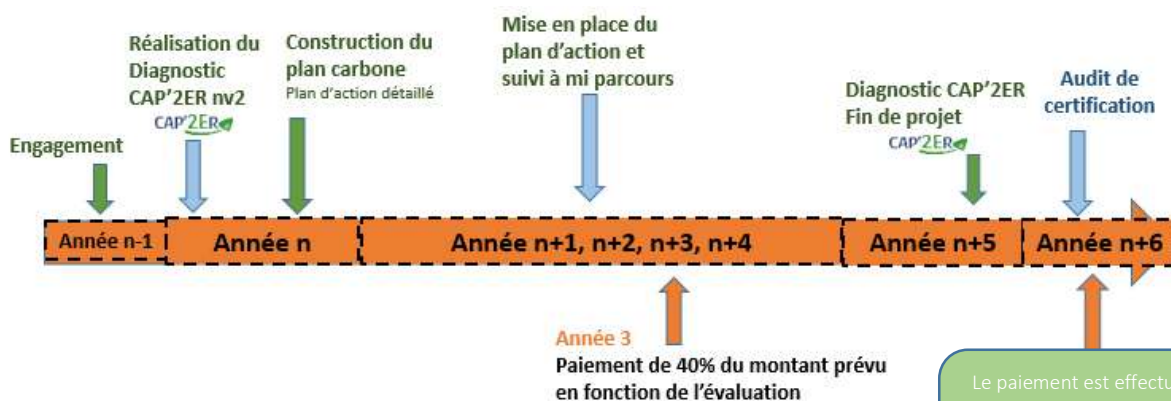
Des méthodes certifiées
Label bas carbone

Comment mettre en place un projet agricole bas carbone



Modalités de mise en œuvre des projets

La mise en place d'un projet comprend plusieurs étapes, sur 5 ans du diagnostic initial jusqu'à sa finalisation.



En pratique, comment diminuer l'empreinte carbone d'une exploitation agricole ?

EN METTANT EN PLACE DES PRATIQUES SIMPLES POUR RÉDUIRE :

1 - Les temps d'élevage des animaux du troupeau

- Avancer l'âge au 1er vêlage.
- Gérer au mieux les effectifs et le renouvellement.
- Augmenter la durée de vie productive des animaux en améliorant la conduite sanitaire et le logement.

2 - Le recours à des intrants

- Ajuster les apports de concentrés aux besoins des animaux.
- Augmenter l'autonomie protéique.
- Augmenter la part d'herbe pâturée dans l'alimentation.
- Ajuster l'apport d'engrais minéraux aux besoins des végétaux.
- Mieux valoriser les effluents de l'élevage.
- Planter des légumineuses et des cultures intermédiaires.

3 - Les émissions de GES par les matières organiques et engrais

- Augmenter la durée de pâturage (pour limiter le temps en bâtiments et la formation de fumier).
- Mieux valoriser les engrais de ferme.
- Améliorer les modes d'épandage d'engrais.
- Installer une unité de méthanisation.

4 - La consommation d'énergies (électricité, fuel)

- Réduire la consommation de carburant en mettant en place des techniques culturales simplifiées et une éco-conduite, en ajustant la puissance du tracteur à l'outil...
- Maîtriser la consommation d'électricité en installant un pré-refroidisseur, un récupérateur de chaleur...

EN METTANT EN ŒUVRE DES PRATIQUES QUI PERMETTENT D'AUGMENTER LE STOCKAGE DE CARBONE :

1 - Planter ou allonger la durée de vie des prairies

2 - Planter des cultures intermédiaires

3 - Planter des haies et/ou développer l'agroforesterie

4 - Améliorer la gestion des prairies permanentes



Le projet vous intéresse ? vous voulez vous engager en 2021 ?

Contactez-nous avant le **15 décembre 2020**

Acsel Conseil Elevage Anne Blondel ablondel@acsel-conseil-elevage.fr - 06 78 58 05 48

Adice : Jean-Philippe Goron jeanphilippe.goron@adice-conseil-elevage.fr 06 71 00 37 19

Loire Conseil Elevage Roseline Trambouze rtrambouze@loire-conseil-elevage.fr - 06 80 85 61 34